

**Affichage : le 10/10/2023**

**COMMISSION JURIDIQUE JEUNES**  
**Réunion par mail du 10/10/2023**

**Présents** : P.LEMAITRE , P.LAVIGNON , D.HARY , C.FOURNIER, C.DHIEUX, L.CARPENTIER

**Journée du 07/10/2023**

**Coupe Défisports+ U17/U16**

27339787 RECQUES SUR HEM/TOURNEHEM. Réserve de Tournehem non confirmée, ni appuyée, non recevable. Homologué : RECQUES SUR HEM 1 – TOURNEHEM 1 gagné tirs aux buts par Recques sur Hem. Amende 30€ à Tournehem.

27339792 LONGUENESSE JS/RINXENT. Non utilisation de la tablette suite à un problème. Le club de Longuenesse JS aurait dû appeler le responsable du District pour la FMI pour lui faire part du problème rencontré. Homologué : LONGUENESSE JS 0 – RINXENT 3 par pénalité. Amende 80€ à Longuenesse JS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à [direction@cotedopale.fff.fr](mailto:direction@cotedopale.fff.fr) (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER